

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière qu'à une séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 5 juin 2018 à 20h00 à l'Hôtel de Ville sis au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur les demandes d'usages conditionnels et de dérogations mineures suivantes :

Demandes d'usages conditionnels - Sites concernés :

| | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| 700, rue Brunelle zone 93-Cb | 508-512, rue Du Moulin 14-Cb |
|---------------------------------|---------------------------------|

Nature et effets:

- Les demandes visent à autoriser l'usage de production extérieure (exercée en dehors d'un bâtiment permanent) à caractère commercial ou public d'une œuvre musicale, instrumentale ou vocale pendant l'événement du festival western. Le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels 384-2016 et de ses amendements.

Demandes de dérogations mineures

Site concerné : lot 4 400 382, Grand-Rang | zone 169-Aa

Nature et effets:

La demande vise à autoriser la réutilisation d'une fosse à lisier pour une exploitation laitière. Celle-ci est située à 71 mètres du périmètre urbain au lieu de 450 mètres. Devant être à 150 mètres et plus des résidences et commerces, elle est actuellement située à 130 mètres du numéro civique 950, à 133 mètres des numéros civiques 960 et 962, à 79 mètres du numéro civique 951, ainsi qu'à 110 mètres du numéro civique 971 étant tous situés en façade du Grand-Rang. Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Site concerné : 621, route 153 | zone 62-Cb

Nature et effets:

La demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire incluant un kiosque de vente extérieur situé dans la cour avant du commerce et ayant une superficie de 68,37m² au lieu de 30 m². Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Donné à Saint-Tite, ce 16 mai 2018.

Me Julie Marchand,
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie Marchand, greffière de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai publié l'AVIS PUBLIC concernant les demandes d'usages conditionnels visant le 700, rue Brunelle et le 502@512, rue Du Moulin ainsi que les dérogations mineures visant le lot 4 400 382, situé dans le Grand-Rang et le 621, route 153 dans le journal Le Nouvelliste en date du 17 mai 2018 et affiché au bureau de la municipalité en date du 16 mai 2018.

Me Julie Marchand,
Greffière